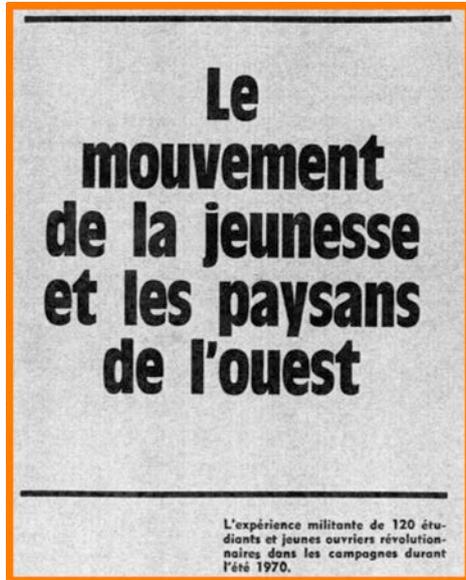


Richard Ruffel, ancien étudiant de Science-Po à Aix-en-Provence ; il est venu participer à une « longue marche » (à l'instar des jeunes Chinois pendant la Révolution culturelle...) chez des paysans de la région durant l'été 1969 et s'est installé à Nantes à la rentrée suivante. L'autre est André Sinou, précédemment étudiant en anglais et surveillant. Tous deux diffusent chez J. PARIS un « journal de discussion et de lutte » ayant pour titre *Le Feu Aux Poudres*.



Vers le 17 décembre 1971, dix mois après la parution du premier exemplaire de leur journal, les deux maoïstes adhèrent à la CGT. Dans « *Le bonheur des amers* », long écrit relatant sa vie militante, Richard Ruffel fait précisément état de son adhésion à la CGT et ajoute que, pour sa part, ce n'est pas la stratégie qu'il aurait choisie. Mais, et ils l'annoncent clairement dans le tract, ils gardent toute leur liberté de militants révolutionnaires et ils ne manqueront pas une occasion de critiquer la CGT.

Toutes les organisations syndicales sont d'ailleurs concernées et un projet de tract réunissant les UD CGT, CFDT, FO et FEN sur les agissements des gauchistes inquiète la section CFDT J. PARIS qui refuse ce « racolage » contre les gauchistes.

Dans la section CFDT, la situation commence à se compliquer dès la fin de l'année 1970. Les accusations lancées par les maos (en bref, les organisations syndicales ne font rien...) passent mal auprès de la plupart des militants CFDT mais d'autres sont attirés par une ouverture politique du mouvement syndical. Le projet confédéral de construction du socialisme démocratique permet des interprétations à géométrie variable ! Comme les groupuscules ne manquent pas sur la place nantaise, la Gauche prolétarienne (avec son journal *La Cause du Peuple*) interviendra elle aussi à

propos du conflit J. PARIS mais n'a pas de militant implanté dans l'entreprise. La Ligue communiste a des contacts qui la renseignent sur l'état d'esprit des salariés et sur les revendications à développer. C'est le cas par exemple de Gérard Nicol qui explique aujourd'hui que lors de son embauche chez J. PARIS, il est un jeune ouvrier révolté contre la société, lecteur de *Hara-Kiri* mais non politisé. Il approuve la revendication salariale de la CFDT et il se syndiquera quelque temps après la fin de la grève. Mais il est surtout enthousiasmé par les assemblées générales quasi quotidiennes où se décidaient les départs

pour les collectes, la rédaction des affiches, les actions pour populariser la grève...

Selon Charles Lechat, le manque d'expérience syndicale de ces jeunes (due à leur âge) les amène à penser que des solutions plus radicales que celles proposées par la CFDT peuvent être possibles. Bien qu'il n'ait eu aucune confiance dans les mouvements d'extrême-gauche, le délégué syndical Charles Lechat comprenait leurs aspirations généreuses et dit : « Si j'avais eu leur âge, j'aurais peut-être bien réagi comme eux ».

POURQUOI NOUS VOULONS RENTRER DANS UN SYNDICAT.

Depuis 10 mois que nous sortons le Feu aux Poudres, nous avons pu faire connaître largement nos idées :

- l'exploitation ne prendra fin qu'avec la disparition des patrons. Ils ne partiront pas tout seuls. La classe ouvrière, aidée des paysans, des employés, des étudiants, ... devra faire la Révolution pour les chasser du pouvoir. Ça ne se fera sûrement pas pacifiquement !

- de la même façon, la lutte pour le beefsteak et les conditions de travail est une lutte quotidienne dure ; il faut employer tous les moyens, même ceux que défend la légalité pour faire céder le patron. C'est certain qu'on obtient plus par la lutte de tous les ouvriers que par les discussions on tête à tête dans les Comités d'entreprise.

- Les délégués tout seuls n'ont pas la même force que la masse des ouvriers. La force étant dans la masse, c'est aux ouvriers de décider de leurs luttes et non pas aux seuls délégués. Pour ça, il faut organiser plus souvent des discussions, des Assemblées d'ateliers, d'usines, sur les problèmes qui nous concernent.

Beaucoup de gars, surtout des jeunes sont d'accord avec nous, et nous ont soutenus dans notre action.

D'un autre côté, beaucoup de compagnons nous ont dit : "Vos idées ne sont pas mauvaises, mais vous avez tort d'attaquer les syndicats". Certains disent : "Vous créez la division", d'autres : "Vous avez peur des responsabilités", "Vous n'arriveriez à rien de cette façon".

Pour répondre à ces critiques, pour montrer que nous recherchons non la division, mais au contraire l'unité des travailleurs pour lutter contre le patron, pour essayer de rendre notre travail plus profitable, nous avons décidé de demander à rentrer dans la **CGT**.

Cela ne veut pas dire que nous adoptons les idées de la direction nationale de la CGT. Nous gardons les nôtres et nous les défendrons, aussi bien dans le syndicat que dans la lutte contre Paris, dans la mesure de ce que permettra le respect de la discipline syndicale.

LE FEU AUX POUDRES.

Deux erreurs étonnantes : dans le livre de Georges Prampart, *Une vie de combats et de convictions*, le secrétaire de l'Union départementale CGT affirme que « dans cette entreprise [J. PARIS], des militants maoïstes, dont certains étaient syndiqués CFDT, étaient particulièrement en pointe lors du conflit du printemps 1972 ». Or les deux maos étaient syndiqués à la CGT et Georges Prampart ne pouvait l'ignorer puisque ces deux adhérents ne cessaient de critiquer leur organisation syndicale ! Seconde erreur : Georges Prampart indique que « ces [les maos] militants ne faisaient pas plus l'unanimité à la CFDT, même si le secrétaire des métaux de Nantes était de cette mouvance ». Ce secrétaire était Daniel Rémond dont tous ceux qui l'ont côtoyé savent qu'il n'avait aucune sympathie pour les mouvements gauchistes. Et lui-même s'étonne d'une pareille affirmation...

Février – mars 1971 : les prémices du conflit de 1972

En mai 1968, la section CFDT de l'entreprise a été très active et a bénéficié du soutien de l'ensemble du personnel, ouvriers et mensuels. L'entreprise était occupée comme la majorité des autres de la métallurgie nantaise. Chez J. Paris, le conflit a été prolongé de trois jours, ce qui a permis des avancées sociales internes. **Mais des inégalités subsistent avec la métallurgie dans les entreprises de charpentes métalliques.**

Le 3 février 1971, un an avant le début du long conflit, des grèves perlées pour l'augmentation des salaires démarrent chez J. PARIS.



Le 19 du même mois ont lieu les élections des délégués du personnel chez J. PARIS, Vallée et A.C.P. La CFDT fait campagne et publie des tracts d'information.

Les résultats sont très encourageants pour la CFDT dans les trois entreprises de charpentes métalliques. Chez Vallée, elle obtient 4 sièges et la CGT, 2. Aux ACP, la CFDT rafle les 10 sièges car la CGT n'a pas présenté de liste. Et chez J. PARIS, la CFDT obtient 8 sièges (2 pour la CGT et 1 pour la CGC).



A noter que les deux maoïstes se sont déplacés sur le lieu du vote sans prendre part au scrutin ! Les délégués font un travail d'information très régulier mais autour des gauchistes se cristallisent une vingtaine de jeunes qui considèrent que la CFDT ne va pas assez loin. C'est ainsi que le 24 mars,

l'un d'eux s'inquiète qu'il y ait peu de rencontres entre les travailleurs et la section syndicale, et il participe à la réunion organisée par les maoïstes place Jean Macé à Chantenay.

Le 3 mars 1971, un mois après le début des grèves perlées, les salariés obtiennent environ 11% d'augmentation et le délégué syndical écrit dans ses notes quotidiennes : « Si les ouvriers n'avaient pas réagi lors des premières propositions patronales qui étaient très éloignées des revendications syndicales, ils n'auraient eu que 6% [NDLR à peu près le taux de l'inflation]. L'action syndicale paie... En conclusion, je suis assez fier de ce résultat ».

Le conflit s'arrête donc. Les trois sections syndicales CFDT communiquent sur ce résultat. L'action de la section CFDT de J. PARIS a servi de référence pour les deux autres entreprises et le rôle du délégué syndical Charles Lechat est particulièrement reconnu.

prônant une lutte dépassant le cadre de l'entreprise. Par exemple, le 5 novembre 1971, paraît un tract signé du Groupe Révolutionnaire Maoïste de Nantes, du Prolétaire Ligne Rouge, de la Ligue Communiste, du Parti Socialiste Unifié et de Voie Communiste et qui affirme : « les travailleurs refuseront qu'une mobilisation comme 68 aboutissent [sic] seulement à des avantages sociaux vite récupérés, alors qu'il s'agissait de la remise en cause du capitalisme ».

Quelques jours auparavant, le 30 octobre, arguant de questions de sécurité, la direction envoie une lettre recommandée au délégué syndical CFDT pour lui reprocher d'avoir tenu deux réunions d'information dans le hall d'atelier UNIBOX alors que c'est précisément le seul lieu où 200 à 300 personnes peuvent être réunies sans problème. Il n'était pas question de faire la révolution, juste de faire son travail de délégué syndical. Et quand quelques jeunes liés au maoïsme taguent l'École d'architecture où un

Extrait de tract des A.C.P. CFDT

LE CHAT MENE LA DANSE

Un chat, en principe, ça grimpe aux arbres, ça fait ron-ron . Notre "CHAT" à nous, c'est tout autre chose il est agressif et persévérant et, autant dire qu'on lui doit beaucoup .

C. LECHAT, c'est le responsable du syndicat CFDT de chez PARIS. Un jeune dessinateur-projeteur qui connaît bien son affaire en matière de revendications syndicales .

C'est lui qui, en quelques sortes, défendait nos intérêts au cours des Commissions Mixtes qui ont eu lieu à NANTES, les 26 Janvier et 2 Février dernier .

Bien sûr, il n'était pas seul. Il y avait là d'autres copains de chez PARIS, de chez VALLEE aussi ainsi que Henri et André pour les ACP. La CGT de PARIS et VALLEE également était représentée.... mais, quoiqu'on en dise, c'était bien LECHAT qui menait la danse.

Des Commissions Mixtes, il en aura fallu une troisième pour aboutir à un accord sur les salaires.... et, ceci, sous la pression des gars de chez PARIS et VALLEE qui, par leurs débrayages répétés ont amenés nos patrons des Charpentes Métalliques à provoquer une nouvelle rencontre.

Cependant les organisations d'extrême gauche dévalorisent totalement cet accord et dans un tract signé « des ouvriers de chez PARIS », ils le considèrent comme « une gifle dans la gueule ».

Dès cette époque-là, on constate un véritable décalage entre le travail au quotidien des syndicalistes qui obtiennent des résultats (certes modestes par rapport à l'inflation de l'époque mais réels) et les envolées des idéologues de l'extrême-gauche

cadre de J. PARIS dispense des cours, c'est au délégué syndical de la CFDT que l'on vient demander des comptes !

Le décalage est tel entre les uns et les autres que les tensions montent au sein même de la section CFDT et que le 16 novembre, quelques militants chrétiens de la section se réunissent en-dehors de l'entreprise pour mener une « Réflexion sur les affrontements entre nous ». Paul Templier, prêtre responsable de l'ACO diocésaine, était présent pour aider à la réflexion.

Une nouvelle donne de l'action syndicale

Ce qui naît alors en cette fin d'année 1971 chez J. PARIS, c'est l'affrontement entre deux conceptions de l'action : la première consiste essentiellement en des critiques radicales et générales sans prise sur le réel, et la seconde se confronte constamment à la réalité économique et au rapport de forces dans l'entreprise. C'est sur ce terrain qu'agit la section syndicale CFDT mais elle est percutée par des facteurs externes.

Une entreprise n'est plus un monde clos : militer, ce n'est plus seulement s'opposer au patron ou ferrailer avec une autre organisation syndicale. Il faut désormais prendre en compte ceux qui, au nom de principes révolutionnaires, s'invitent dans l'action syndicale.



Six semaines de conflit

21 février 1972

CFDT
UNION DES METAUX
NANTES ET REGION

CGT
UNION DES METAUX
NANTES

INFORMATION AUX TRAVAILLEURS DES CHARPENTES METALLIQUES

Le mouvement actuellement en cours, aux ETS PARIS, VALLEE et PAINBOEUF, concerne les travailleurs des entreprises adhérentes au syndicat Patronal des Constructions Métalliques de l'OUEST.

Dans cette action nous sommes tous partie prenante :
ETS JH PARIS - VALLEE - PAINBOEUF.

Cette action doit se mener en commun et dans l'unité
Notre combativité est alors efficace.

Notre revendication : L'AUGMENTATION EN 2 PARTIES

- L'UNE : UNIFORME
- L'AUTRE : HIERARCHISEE

doit dès cette année être appliquée. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre le bon vouloir de quelques uns, les mieux rémunérés dans les entreprises : Les PATRONS, CERTAINS CADRES SUPERIEURS et QUELQUES AUTRES ayant rejoint leur camp ; celui où il faut amasser toujours plus - car quand seront-ils prêts à accepter de bon gré que leur salaire augmente un peu moins vite, que celui pour qui ce n'est que le moyen de subsister, dans un an, 5 ans, 10 ans, 20 ans ? Pendant tout ce temps des disparités s'accroissent.

POURQUOI ? Cette minorité de favorisés continuerait-elle à imposer au reste du personnel dans nos entreprises, cette injustice actuelle qui conditionne la vie de chacun et de nos familles.

Toutefois, cette revendication, a déjà trouvé un écho favorable parmi la très grande majorité de Mensuels et Cadres, en particulier chez PARIS, lors d'un sondage effectué la semaine passée. Ces travailleurs à part entière sont aussi, conscients et convaincus de la valeur de notre juste revendication.

LE COMBAT QUE NOUS MENONS EST L'AFFAIRE DE TOUS. NOUS LE MENERONS JUSQU'AU BOUT.....

LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE DES MENTALITES ET DE LA SOCIETE DANS LAQUELLE NOUS VIVONS, NE PEUT SE SATISFAIRE DE DECLARATIONS D'INTENTION. NOUS DEVONS PASSER AUX ACTES.

LA, NOUS AVONS UN MOYEN A NOTRE PORTEE DE REDUIRE UNE DES NOMBREUSES DISPARITES EXISTANTES ENTRE LES TRAVAILLEURS.

NOUS SOMMES PERSUADES QUE CELA EST POSSIBLE.

Les organisations syndicales
le 21/2/72
C.F.D.T. - C.G.T.

Le 24 février, le mouvement se durcit : on passe à 1h30 de débrayage par jour. A la suite de cette décision unanime, les ouvriers visitent l'ensemble des bureaux mais aucun incident n'éclate.

Le 28 février 1972, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, la Direction menace de recourir au lock-out en réponse aux débrayages successifs. La CFDT propose aussitôt l'occupation de l'usine et demande un vote à main levée. A 18 h 30, la grève totale avec occupation de l'usine est votée à main levée par les ouvriers et une trentaine de mensuels, avec un résultat pratiquement unanime. Les bureaux n'ont pas participé au vote. Le délégué, Charles Lechat, raconte : « C'est la panique dans les bureaux. On voit les cadres sortir avec un paquet de dossiers, ils ont bien l'intention de travailler ailleurs si l'usine est occupée. La Direction s'est organisée immédiatement ! Je reste sur place. Le secrétariat de l'Union métaux est passé vers 21 heures. Hervé Béliard [NDLR pour l'UD] est là ! Paul Templier aumônier diocésain ACO est passé lui aussi... Pour avoir vécu l'occupation en 1968, cette nuit j'ai constaté une différence chez les jeunes, le besoin de se défouler, de visiter les bureaux, de rentrer dans ceux de la Direction. Il a fallu rapidement s'organiser. Je n'ai pas beaucoup dormi. Il fallait être présent un peu partout pour éviter les dégradations. 1^{ère} nuit très agitée... ».

En janvier et février 1972, la commission paritaire de la charpente métallique se réunit à plusieurs reprises pour discuter des salaires, sans résultat. Les patrons refusent catégoriquement de toucher à la structure de la grille des salaires.

Le 26 janvier, une plate-forme revendicative salariale est distribuée sous la forme d'un appel commun CFDT-CGT dans les trois entreprises de charpentes métalliques (J. PARIS, Ateliers et Constructions de Paimboeuf, Vallée) de Loire-Atlantique.

A partir du 10 février, chez J. PARIS, des débrayages d'une heure ont lieu tous les jours à l'appel de la CFDT et de la CGT. Des réunions d'information sont organisées et des jeunes veulent durcir le mouvement. Les sections syndicales lancent une campagne de sensibilisation auprès des mensuels et des cadres, et elles recueillent 156 signatures favorables à la revendication de salaire en deux éléments, sur 59 cadres et 190 mensuels. C'est un succès indéniable car les personnels des bureaux sont réputés moins revendicatifs que les ouvriers.

Le 21 février, un tract co-signé CFDT-CGT rappelle la nécessité de lutter contre les disparités salariales engendrées structurellement par le système de rémunération en vigueur.

Un tableau publié ultérieurement par *Ouest-France* illustre par des exemples concrets les effets de cette revendication.

Pour comprendre la revendication

Les divers épisodes du conflit sur le terrain, depuis l'occupation jusqu'à l'intervention de la police, en passant par la manifestation du « Comité de Défense des Libertés du Travail » à l'Inspection du Travail, ont quelque peu fait oublier la revendication des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de chez « PARIS S.A. ».

Lors du renouvellement de l'accord d'entreprise, les sections syndicales ont demandé une augmentation de salaire en deux parties : une partie uniforme, pour le manoeuvre comme pour l'ingénieur ; une partie hiérarchisée.

La partie uniforme représenterait 4% du salaire moyen de l'entreprise, soit 64 F. en valeur absolue. La partie hiérarchisée représenterait 3% sur chacun des salaires. Le total fait donc 7%, soit 1% de plus que ce que propose la Direction, écart valable au 1^{er} octobre prochain.

Les syndicats ont calculé que leur revendication donnerait, au bout de quatre années, les augmentations suivantes :

- Pour un salaire de 1.000 F. par mois : 429,63 F.
- Pour un salaire de 2.000 F. par mois : 555,14 F.
- Pour un salaire de 4.000 F. par mois : 806,15 F.
- Pour un salaire de 5.000 F. par mois : 931,66 F.

Dans le cas d'une augmentation entièrement hiérarchisée de 7% par an, toujours sur quatre années, on obtiendrait les augmentations suivantes :

- Pour un salaire de 1.000 F. par mois : 300,09 F.
- Pour un salaire de 2.000 F. par mois : 600,18 F.
- Pour un salaire de 4.000 F. par mois : 1.200,36 F.
- Pour un salaire de 5.000 F. par mois : 1.553,97 F.

Dans le premier cas, les bas salaires ont sensiblement augmenté et l'ingénieur a une augmentation un peu plus de deux fois supérieure à celle du manoeuvre.

Dans le deuxième cas, l'écart est de plus de 1 à 5... et le manoeuvre est nettement dévalorisé.

C'est à la fois pour réduire les effets de la hiérarchie sur les augmentations et pour relever les plus bas salaires que la C.F.D.T. et la C.G.T. ont engagé l'action chez « PARIS S.A. ».

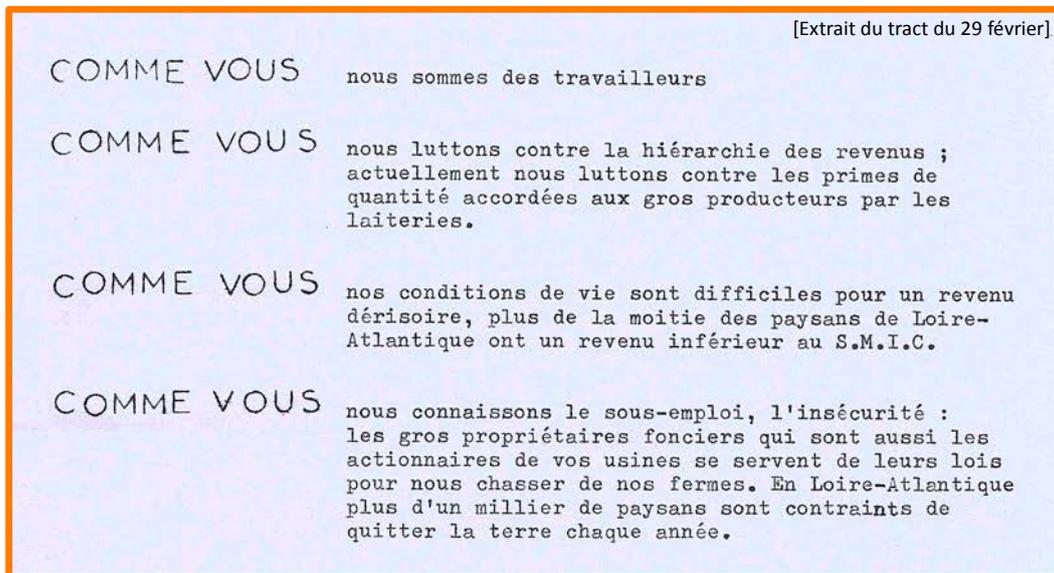
Il est à noter que 158 des 200 cadres et mensuels, consultés par les syndicats avant l'occupation, avaient donné leur accord sur ce type de revendication.

Ouest-France, 24 mars 1972

Le 29 février, les mensuels et les cadres se présentent devant les grilles et Jacques Paris organise une contre-manifestation. Chamson, le représentant de la CGC, fait signer une pétition intitulée « Atteinte à la liberté du travail ». Les agents de maîtrise en font autant l'après-midi.

La CFDT distribue un tract qui récapitule la chronologie des évènements. Pressentant que le conflit va être dur, elle énumère la liste des refus de la Direction d'entendre les revendications salariales. Le même jour, sur ordre de la Direction, la remise de la paie de février est annulée alors que le mois a été travaillé, certes avec des débrayages réguliers.

Ce même 29 février, le Centre cantonal des jeunes agriculteurs distribue une déclaration de soutien aux grévistes. Le tract analyse les convergences entre les ouvriers et les paysans.



Organisations ouvrières et agricoles

Dans le département, des liens forts s'étaient tissés dès avant 1968 entre les organisations ouvrières et agricoles, et ils se sont renforcés au cours du mois de mai. Cependant, FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et CDJA (Centre départemental des Jeunes Agriculteurs) se sont désolidarisés des actions violentes menées principalement par les étudiants, en particulier à la Préfecture le 24 mai 1968. Le tract ci-dessus n'est pas signé par la FDSEA mais par les Jeunes Agriculteurs du canton et des « Paysans en lutte du canton de la Chapelle sur Erdre » réunissant des agriculteurs qui ne se définissent pas en référence aux organisations syndicales agricoles. Le milieu paysan est également pénétré – certes à la marge – par les idées de l'extrême-gauche. Une brochure conservée au Centre d'Histoire du Travail, *Les maos et les paysans de l'ouest*, rend compte des démarches de jeunes intellectuels pour s'implanter dans le milieu paysan en leur proposant de l'aide. Cette brochure rédigée par les maos est une analyse de la démarche qui a rencontré un certain succès dans son déroulement mais qui n'a touché qu'un très faible nombre d'agriculteurs.

Le 1er mars, coup de tonnerre ! A l'initiative de quelques cadres, 200 salariés non grévistes (principalement des cadres et des employés) se réunissent à la mairie de Chantenay. Ils constituent un « Comité de défense de la liberté du travail » opposé à la grève. L'occupation de l'usine a "retourné" bon nombre des mensuels qui, quinze jours plus tôt, avaient pourtant signé la pétition réclamant l'augmentation en partie uniforme du salaire. Les sections syndicales devinent derrière cette opération l'appui de la Direction qui, parallèlement, assigne les grévistes devant la justice en procédure de référé. La section CFDT considère qu'elle a été un peu naïve car elle n'avait pas anticipé un retournement de situation aussi brusque ! Des employés précédemment syndiqués à la CFDT ont même rejoint ce Comité et la section syndicale saura s'en souvenir quand, six semaines plus tard, les jusqu'aboutistes affirmeront que les salariés sont prêts à continuer le conflit jusqu'à la victoire totale...

Le 2 mars, les sections CFDT et CGT de J. PARIS sortent un tract mais l'UL CGT arrête sa distribution dans les entreprises de métallurgie.

Le 3 mars, suite aux demandes des salariés, les délégués syndicaux négocient le versement d'un acompte sur la paye de février. Les délégués doivent être sur tous les fronts et ils savent que les salariés et leurs familles attendent cet argent. La section syndicale CFDT s'est mise en relation avec les agriculteurs qui apportent leur soutien par la vente de leurs produits au prix coûtant. Par ailleurs, des collectes sont organisées, par exemple sur les marchés de la Place Zola et de Couëron.

PARIS : solidarité paysans-ouvriers

Du lait et des œufs au prix de la ferme pour les grévistes



Ouest-France, 7 mars 1972

Le dimanche 5 mars, des délégations CFDT des ACB, Dubigeon, SFAC, SNIA, etc. apportent leur soutien aux grévistes. Une délégation de retraités et pré-retraités de chez J. PARIS fait de même. L'association « Les Cahiers de Mai » projette le film sur la lutte des travailleurs immigrés de Penarroya à Lyon. Des personnes étrangères à l'entreprise sont présentes et le risque est grand que cela se sache si bien qu'une mise au point de Daniel Rémond (secrétaire de l'Union Métaux CFDT) est nécessaire.

Le 6 mars, à 7 h les sections syndicales distribuent un courrier aux jaunes pour les convaincre de se joindre au

mouvement : « Comme nous, vous avez profité des grèves menées dans le passé par les travailleurs avec leurs organisations syndicales et personne, à notre connaissance, du manœuvre à l'ingénieur, n'a refusé ni augmentation, ni avantage et pourtant, cela n'a jamais été obtenu sans lutte. »

A 9 h, une ordonnance du référé du Tribunal ordonne aux grévistes de quitter les lieux. La Direction commence à envoyer ses cadres chez les grévistes pour les amener à arrêter la grève. Ce sont les femmes des grévistes qui s'entendent dire que la patience du Comité pour la défense de la liberté du travail aura des limites !

Création d'un Comité de soutien (C.d.S.) le 6 mars

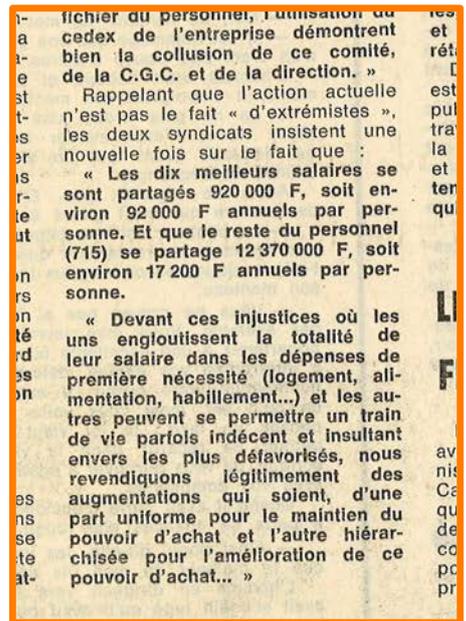
Depuis mai 1968, les Comités de soutien se sont multipliés lors des conflits sociaux. Leur rôle est comme le nom l'indique, de soutenir les grévistes mais sans intervenir dans le déroulement du mouvement, ce qui a été le cas en 1971 lors de la grève des Batignolles.

Dans le cas du conflit J. PARIS, la situation est différente. La plupart des jeunes gauchistes se retrouvent dans un Comité de soutien à géométrie variable qui joue un rôle important à l'extérieur de l'entreprise et, le plus souvent, contre les sections syndicales. Il est composé de militants de toutes les organisations d'extrême-gauche (dont le PSU, Secours rouge, la Ligue Communiste, etc.) et de personnes adhérentes à diverses associations (Association Syndicale des Familles...).

Certains sont des adhérents de la CFDT et, dans les assemblées de grévistes, ils défendent les opinions de leur groupe politique plutôt que celle de la section syndicale.

Dès le départ, le délégué syndical note que les 50 à 60 personnes qui ont présidé à la constitution de ce comité sont plus nombreuses que les salariés militants et responsables de la conduite du mouvement.

Les délégués de l'entreprise et la plupart des autres militants vivent durement la critique systématique de l'action syndicale à un moment où il faut faire front uni contre la Direction. L'objectif principal de la revendication – le salaire non hiérarchisé – passe au second plan alors que la CFDT mène là un combat syndical vraiment novateur.



Exemples de salaires dénoncés par la CFDT et la CGT. Ouest-France, 6 mars 1972

Le 7 mars, un mouvement de solidarité avec les grévistes s'organise à travers un débrayage CFDT – CGT dans la métallurgie : environ 400 manifestants se retrouvent place des Volontaires de la Défense passive, près de la chambre patronale de la métallurgie rue Lafayette. Mais le front syndical des Unions locales et départementales s'est lézardé car la CGT ne veut pas suivre l'appel commun des sections CFDT-CGT de l'entreprise J. PARIS. Le Comité de soutien devient alors le relais des deux maoïstes syndiqués à la CGT (et qui ne peuvent s'y faire entendre), ainsi que des jeunes qui gravitent autour d'eux ou de la Ligue Communiste. Il publie son premier tract.

Le 8 mars, un comité de grève est installé chez J. PARIS. Mais chez Vallée (Sainte-Luce) et aux ACP de Paimbœuf, la grève cesse.

Dans son récit de la grève, le maoïste Richard Ruffel écrit : « Ce comité n'est pas l'émanation de la base ouvrière combative. Il est formé par les syndicats CGT et CFDT sans consulter la masse des grévistes [...] ». Mais « les maoïstes se chargent, avec d'autres grévistes de la Commission Loisirs, de la Commission Collecte, et des relations avec le Comité de soutien ». Bien que « bureaucrates », les sections syndicales ont laissé les tâches les moins ingrates et les plus visibles média-



tiquement à ceux qui sont toujours prêts à les critiquer ! Richard Ruffel et André Sinou qui ont suivi des études supérieures peuvent aisément animer une commission Culture. De plus, la commission Collecte leur permet d'être en contact avec les sections syndicales des entreprises et les associations.

Quant à leur investissement dans le Comité de Soutien, il leur ouvre les contacts avec toutes les organisations qui le constituent. Et dans le même temps, les militants syndicaux assument les tâches obscures comme le nettoyage, la sécurité, la livraison du fuel pour les locaux syndicaux (en période de conflit, il faut trouver le fournisseur qui accepte de faire une livraison aux grévistes !)... Mais surtout, la CFDT (et la CGT mais à un moindre titre) assure le suivi quotidien de l'action : la préparation des réunions, les contacts avec la presse et tous les autres interlocuteurs.

Du jeudi 9 au samedi 11 mars, plusieurs échanges ont lieu avec la Direction mais sans résultat car celle-ci se borne à demander la reprise du travail. Elle relaie la position du CNPF qui s'oppose aux augmentations de salaire non hiérarchisées.

Le 13 mars, un contact avec les patrons débouche sur une réunion à l'Inspection du travail. Soudain, à 15 heures, environ 150 Jaunes du « Comité de défense de la liberté du travail » occupent les locaux de l'Inspection du travail pour protester contre l'occupation de l'usine. Les discussions continuent mais l'ambiance

La presse pendant le conflit Joseph PARIS

Chaque jour ou presque, les quotidiens locaux *Ouest-France* et *Presse Océan* publient des articles sur le conflit. Les journalistes sont régulièrement en contact avec la section syndicale CFDT et à travers leurs papiers, le public peut connaître les enjeux du conflit et en suivre le déroulement. Des éléments d'analyse sont également proposés, en particulier le 11 avril dans un long article de Jean-Pierre Gaillard, journaliste à *Presse Océan*. Quant aux journalistes parisiens, ils sont présents au départ car ils pensent que cette grève va faire tache d'huile. Mais dès qu'ils comprennent que ce ne sera pas le cas, ils désertent rapidement le terrain. Le délégué syndical de la CFDT se rappelle que, dès lors, on n'a plus vu le coupé jaune du reporter d'*Europe 1* aux alentours de l'usine...

A la fin du conflit, *Le Monde* publie le 7 avril un long article intitulé « Cols blancs contre ouvriers en grève à Nantes ».

Dans un article de *Témoignage Chrétien* intitulé « La solidarité ouvriers - paysans devient une réalité », Olivier Targowla décrit non seulement le soutien des paysans aux ouvriers mais également son arrestation par une dizaine de policiers lors de son reportage : « *Sans explication ils m'entraînent dans le fourgon cellulaire. Vérification d'identité, transfert à la Sûreté de Nantes, deux heures d'interrogatoire sans motif. Un commissaire veut ma pellicule ; je refuse. Un inspecteur téléphone au journal pour obtenir confirmation de mon reportage et je suis enfin relâché. Cet incident est révélateur de la collusion entre la police et la direction de l'usine Paris. Jacques Paris peut dormir tranquille* ».

est tendue et à la fin de la réunion, vers 17 heures, impossible de sortir ! Les délégués syndicaux et notamment celui de la CFDT, sont pris à partie verbalement : « *Salaud, fasciste, le peuple aura ta peau ! Libérez l'usine ! Enfermez Lechat !* ». D'autres slogans s'en prennent aux « délégués affameurs » et réclament la liberté du

travail. Les noms des « aboyeurs » sont connus mais ne seront pas divulgués dans ces pages. Des gardiens de la paix font évacuer le Comité de défense vers 21 heures et plus tard la délégation syndicale pourra enfin quitter les locaux. Jamais de mémoire de syndicaliste, on n'avait vécu une telle situation d'affrontement entre salariés au sein d'une Inspection du Travail ! Entre la peur de se faire lyncher et la colère de se faire traiter de fasciste, la soirée a été rude pour le délégué CFDT ! Les différents groupes gauchistes passent sous silence ou considèrent comme normal ce qui s'est déroulé mais les organisations syndicales comprennent qu'un second front s'est ouvert ce jour-là. Les grévistes auront à lutter contre le patron mais aussi contre un front plus large englobant les cadres et surtout des salariés qui s'étaient prononcés pour les revendications salariales un mois plus tôt...



Mardi 14 mars, à 6 h 30, un huissier se présente et transmet l'ordre du préfet d'évacuer l'usine. Charles Lechat, le délégué syndical a écrit : « *Nous refusons. Les C.R.S. envahissent l'entreprise par le portail du montage que nous avons soudé. Ils sont équipés... Une cinquantaine de C.R.S., armés, casqués, s'amènent dans l'allée du « parc à ferraille » – sous les lumières, c'est assez impressionnant et lugubre. Nous déclenchons la sirène qui va réveiller tout Chantenay, son hurlement durera plus de 40 minutes (le temps que la police*

trouve le bouton d'arrêt). Je prends contact avec l'officier de police Morineau pour lui faire part que nous ne recherchons pas l'affrontement : « Nous avons les mains vides. Ce n'est pas le cas de vos C.R.S. Puisqu'ils sont venus pour nous vider, qu'ils le fassent mais il faudra nous porter ou nous pousser ». Ils nous amènent devant la porte de sortie habituelle. Nous avons jeté la clé. Il a fallu retraverser tout le parc [à ferraille] – environ 200 à 300 mètres. Et c'est en chantant l'Internationale que nous sommes sortis la tête haute.

Certains jeunes camarades ont fait courir les C.R.S. dans les ateliers avant d'être sortis, parfois sans ménagement. Les C.R.S. prennent position dans l'entreprise. Nous avons réussi à éviter les incidents. Il faut savoir que nous n'étions cette nuit qu'une quarantaine à assurer la permanence. »

Dans la matinée, la Direction et les non grévistes (173 personnes en tout) rentrent quatre par quatre dans l'usine sous la protection de la police, Jacques Paris et André Tameza (le leader du comité anti-grève) en tête. A partir de ce jour-là, les relations se durcissent dans l'entreprise. Coups et insultes pleuvent des deux côtés. La Direction a même loué des cars Citroën pour que les non grévistes soient protégés lors des entrées et sorties. Tous les matins, des grévistes essaient de forcer le portail pour pénétrer dans l'entreprise.

Ce même 14 mars, un débrayage de protestation a lieu dans la métallurgie et, en fin de journée, environ 400 personnes se réunissent devant l'entreprise. Quelques escarmouches éclatent entre les deux camps.

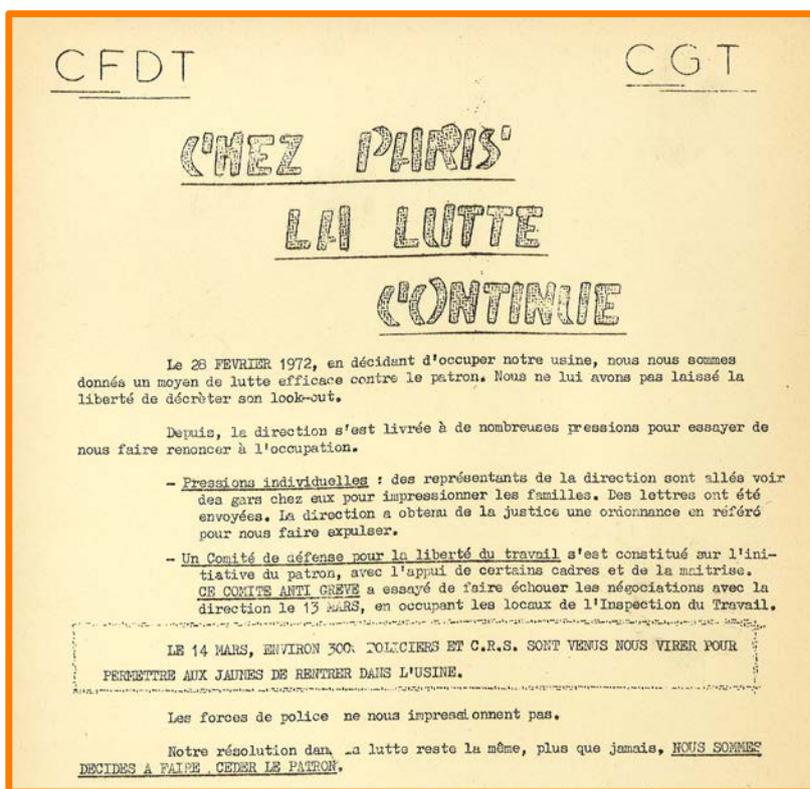
Mercredi 15 mars, à 10 h réunion d'information un peu houleuse car des grévistes s'impatientent de voir que les Unions Métaux CFDT et CGT ne mobilisent pas les autres entreprises. Constatant l'intransigeance de la Direction, les délégués font une contre-proposition en abandonnant le principe de l'augmentation en deux parties pour les cadres, ce qu'acceptent les grévistes. Dans son journal de bord, le délégué syndical indique que l'espoir de gagner s'amenuise...

Dans les coulisses du Comité de soutien

Le 14 mars, le Comité de Soutien se réunit et selon le groupe "Voie communiste", deux lignes s'affrontent : « une ligne interventionniste qui voudrait que le Comité de Soutien appelle à un meeting ou à une manif ; une ligne anti-substitutive [sic] qui pensait que c'était aux travailleurs de PARIS S.A. eux-mêmes de prendre en charge la riposte. Les travailleurs de J. PARIS qui étaient présents [au Comité de Soutien] ont tranché en ce sens ; ils décidèrent de « travailler » les gars dès le matin du mercredi pour qu'une décision soit prise à l'assemblée de 11 heures ».

L'après-midi, se tient une nouvelle réunion est organisée à l'Inspection du Travail mais les patrons déclarent qu'ils ne feront pas de nouvelles propositions. L'intersyndicale diffuse aussitôt un tract où elle réaffirme que la lutte continue.

Le 16 mars à 11 heures, se tient une intersyndicale des Unions Métaux CFDT – CGT mais la CGT refuse la proposition de la CFDT de participer à une manifestation le lendemain. Par voie de tract, l'Union locale CFDT « demande aux autres secteurs professionnels d'envoyer de larges délégations de militants et de travailleurs » vendredi à 18 heures devant J. PARIS.



© Coll. Ch. Lechat

Le vendredi 17 mars, après un meeting, une manifestation de soutien à l'appel de la seule CFDT et avec l'appui du CDJA et du Comité de Soutien, rassemble 1 000 personnes devant l'usine en fin de journée. Toutes mobilisées, les différentes organisations gauchistes considèrent qu'il y a là une possibilité de durcir et d'étendre le mouvement mais, en interne, la CFDT fait un tout autre bilan : les salariés ont été peu nombreux à répondre à l'appel interprofessionnel. Par exemple, à l'Aérospatiale de Bouguenais, la CFDT a appelé à la manifestation par un tract très argumenté mais à l'interne la CGT s'est opposée à cette mobilisation.

L'exemple des Batignolles est sans cesse mis en avant par les gauchistes alors que la situation chez J. PARIS est extrêmement différente. Il suffit de confronter deux chiffres : un an plus tôt, le 26 février 1971, 10 à 12 000 manifestants sont venus soutenir ceux des Batignolles. Et le vendredi 17 mars, ils n'étaient que 1 000 devant l'entreprise J. PARIS... **Ajouté au fait que le Comité anti-grève travaille à diviser les salariés, tout cela n'est pas de bon augure pour mener le combat jusqu'à la victoire.**

Mais la grève se poursuit et les forces policières restent présentes aux portes de l'usine pour permettre l'entrée et la sortie des non-grévistes.



© Coll. Charles Lechat

Pontonnieres et femmes de ménage

Les évènements de Renault Billancourt en février-mars 1972

Ils se surajoutent à tous les conflits sociaux, dont celui de l'entreprise J. PARIS. Le 25 février, Pierre Overney, militant de la Gauche prolétarienne, a été assassiné par J-A Tramoni, agent de sécurité chez Renault. Ses obsèques le 4 mars ont rassemblé plus de 200 000 personnes en présence de nombreux intellectuels. Le 8 mars, en repréailles, des militants de la Gauche prolétarienne ont kidnappé Robert Nogrette, un cadre de Renault, et l'ont relâché deux jours plus tard.

L'extrême-gauche considère que les conditions sont réunies pour déstabiliser l'Etat et le capitalisme. Un tract de la Gauche prolétarienne nantaise lance cet appel : « à Renault, Creusot-Loire, ou J. PARIS Nantes, contre la vermine patronale, la Résistance ouvrière ». Il est également dit que « La CFDT, ça n'est pas clair » sous prétexte que l'Union locale cherche à maintenir l'alliance avec la CGT et qu'elle ne veut pas « cogner les cadres-flics » [sic].

Les autres groupes révolutionnaires s'expriment eux aussi à tour de rôle : le Comité de lutte ouvrier des Batignolles, le groupe « Révolution », PLR (Prolétaire Ligne Rouge) qui sort un tract quasi identique de celui du Comité de Soutien, la Ligue Communiste (Taube Rouge)... Tous considèrent que les organisations syndicales manquent de détermination.

Samedi 18 mars, les négociations reprennent et durent toute la journée, les patrons dans une salle, les salariés dans une autre et l'inspecteur du travail, M. Guillotin, faisant la liaison entre les deux camps. Mais à 23 h, les

discussions s'arrêtent sans qu'un accord soit intervenu. A Couëron, un match de foot est organisé à 15 h au profit des grévistes.

Une partie de l'Eglise se sent concernée

Le conflit mobilise les esprits au-delà des murs de l'usine. Pour preuve, le dimanche 19 mars le Bulletin de la paroisse Jeanne d'Arc (qui couvre le secteur géographique où est située l'entreprise J. PARIS) est consacré au conflit J. PARIS et en reprend avec pertinence les enjeux. Dans ces années-là, une partie de l'Eglise investit le champ social et les prêtres ouvriers partagent la vie de la classe ouvrière. Ils ne s'engagent pas dans la grève elle-même mais répercutent les valeurs de justice – ici de justice salariale. Parmi les prêtres qui apportaient ce soutien moral aux revendications, on retient les noms de Paul Templier, Jacques Babin-Chevaye, Gaby Moricet, Marcel Couteau...

Lundi 20 mars, de bonne heure, les grévistes sont venus nombreux à l'entreprise et des accrochages se produisent à l'entrée des Jaunes qui multiplient les provocations. **A 14 h, les non grévistes qui viennent de pénétrer dans l'entreprise en car, rouvrent les grilles et une centaine, matraque à la main, foncent sur les grévistes.** Maurice Grouhan, militant CFDT, est blessé volontairement par un chef monteur et reçoit quatre points de suture. Il porte plainte. Le soir, un autre gréviste est blessé.

Mais de quoi s'occupe maintenant le prêtre ?

En bien, exactement de ce que s'occupe le Pape Paul VI, qui appelle les chrétiens à l'engagement social et politique.

Car peut-on trouver dans cet Evangile une page, une phrase, un mot condamnant cette prise de position que chacun a pu lire dans la presse régionale : "Le fait d'avoir une répartition des augmentations de salaire en partie en pourcentage, en partie uniforme, apparaît de nature non seulement à augmenter plus vite les bas salaires que ne le ferait une augmentation hiérarchisée, mais surtout à ramener à une mesure plus juste l'échelle hiérarchique.

Par exemple, un salaire de 1.000 à 1.200 Frs est complètement englouti dans des dépenses de première nécessité : logement, alimentation, habillement...

Dans un salaire de 4.000 à 5.000 Frs, ces mêmes dépenses sont sans doute un peu plus élevées. Toutefois, il reste une part importante pour les dépenses culturelles et de loisirs. Ces activités sont légitimes et concourent à l'épanouissement de la personne humaine. Mais elles ne doivent pas rester l'apanage du petit nombre.

- - - - -

Serait-il déplacé de proposer à tout chrétien en désaccord avec cette option, de nous contacter s'il désire prouver, évangile en main, le bien fondé de son opposition, étant bien entendu qu'il s'agit uniquement du contenu de l'option et en aucune façon des modes d'action, auxquelles très souvent sont accolées les bonnes volontés devant l'obstruction initiale quasi-régulière des partenaires en cause.

Extraits du bulletin n° 511 du 19 mars 1972.
Paroisse Sainte Jeanne d'Arc, Nantes